



Paris, le 24 janvier 2023

Madame la Directrice Exécutive de Paris  
Branche Services-Courrier-Colis  
143 Boulevard Romain Rolland  
75685 Paris Cedex 14

**Objet : Dépôt d'un préavis de grève**

Madame la Directrice,

Le Syndicat CGT des Services Postaux de Paris vous informe du dépôt d'un préavis de grève de 24H00 pour l'ensemble du personnel, contractuel et fonctionnaire, y compris celui appelé à le remplacer, de tous les services de la DSCC Paris, le mardi 31 janvier 2023 à 0h00. Incluant les services cycliques ou assimilés, il débutera le lundi 30 janvier 2023 à 20h00 et se terminera le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 7H15.

**Ce préavis s'inscrit dans le cadre de la journée d'action de grève et de manifestation interprofessionnelle à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales contre le projet de réforme des retraites et pour l'augmentation générale des salaires. A la Poste, ce préavis est motivé par les revendications suivantes :**

**Retraite :**

- Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec une pension minimale de 2 000 euros
- Le retour à 37,5 annuités de cotisations pour les retraites.
- La retraite à 55 ans pour le Service Actif, son élargissement par la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers

**Pouvoir d'achat et salaires :**

- Revalorisation de toutes les grilles indiciaires et des salaires (annexés sur la base d'un SMIC à 2 000 euros brut)
- L'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires
- La revalorisation et le versement sans conditions des primes (colis, courrier, part variable et intéressement...) à tous les postiers et leur intégration dans le salaire
- L'augmentation de l'heure de nuit
- Prise en charge à 100% de la carte Navigo et des frais de transport domicile/travail des agents par l'employeur
- Le 13<sup>ème</sup> mois pour tous

**Emploi et conditions de travail :**

- L'arrêt des suppressions d'emplois
- L'embauche immédiate des apprentis, des intérimaires et alternants en CDI
- Comblement de toutes les positions de travail vacantes et création de nouvelles positions de travail pour diminuer la pénibilité et améliorer les conditions de travail
  - L'arrêt des réorganisations et de l'expérimentation de Paris 14 PPDC
  - L'arrêt des menaces et des pressions sur les congés
  - Le respect des règles RH

Emmanuel Cottin  
Secrétaire Général



**Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications**

**SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03**

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : [www.cgt-postaux.fr](http://www.cgt-postaux.fr) - e.mail : [cgt.postaux@orange.fr](mailto:cgt.postaux@orange.fr)